

La prise d'Alger en 1830

1 - Les causes de l'expédition française

Les Turcs, installés officiellement en Algérie depuis 1518, ont réussi à sauvegarder l'Algérie des invasions étrangères durant plus de trois siècles. À partir du début du 19^e siècle, l'état se resserra sur le pouvoir du dey. La France et les puissants états européens voulurent mettre fin au danger que représentait la marine algérienne en Méditerranée. Cependant, il est clair que l'intérêt que porte un pays comme la France sur la régence d'Alger est motivé par ses besoins en matières premières suite à la révolution industrielle, le trésor d'Alger qui soulevait les appétits des Français et la nécessité de trouver des débouchés pour le commerce. Cette expédition fut également « *un expédient improvisé et un geste de politique antérieure, accomplis par un gouvernement en difficultés qui recherchait une opération de prestige* ». Il y a enfin des causes religieuses comme on peut le lire dans un rapport du ministre de la Guerre français, Clermont-Tonnere, qui écrit : « *Amener le fils de Saint Louis à venger à la fois la religion, l'humanité et ses propres injures, avec l'espoir, en civilisant les indigènes, de les rendre chrétiens* ». L'expédition fut facilitée par la destruction d'une partie de la flotte algérienne à Navarrine en 1827 et la timidité de la réaction des grandes puissances européennes au blocus d'Alger.

Le prétexte avancé pour l'expédition fut l'affaire Busnach et Bacri et l'incident du coup d'éventail. Entre 1793 et 1827, Busnach et Bakri, juifs livournais établis à Alger, vendirent à la France une quantité importante en céréales et lui accordèrent des délais de paiement. Au fil du temps, Buchnach et Bacri, tenant compte des intérêts, réclamèrent des sommes importantes rejetées par le gouvernement français. Le dey se mêla également à cette affaire lorsque, après avoir avancé des crédits aux deux commerçants juifs, ces derniers le persuadèrent d'intervenir auprès des Français pour régler le problème de la dette. La désignation de Duval comme consul français à Alger n'a fait qu'aggraver la situation, le comportement de ce dernier est devenu insupportable pour le dey. Le 29 avril 1827, lors d'une cérémonie tenue à l'intention des consuls étrangers, le consul Duval répondit à une question du dey sur l'affaire Busnach et Bakri par des phrases insultantes. Le dey porta quelques coups de chasse-mouches qu'il avait dans la main. L'affaire prit de l'ampleur lorsque la France demanda des excuses au dey. Devant le refus du chef d'Alger, les Français entamèrent le blocus de cette ville, à partir du 16 juin 1827. Trois ans après, le roi Charles X franchit le Rubicon en déclarant la guerre au dey Hussein.

2-L'expédition et la prise d'Alger

Avec une armée de 37000 hommes, les troupes du maréchal de Bourmont débarquèrent à Sidi Ferrudj, le 14 juin 1830. L'armée turque dirigée par l'aga Ibrahim est composée de sept mille soldats réguliers. Il est assisté par le renfort des dizaines de milliers de personnes regroupant les forces populaires venues de plusieurs régions. Les Algériens attaquèrent les Français, le 19 juin, mais sans succès. Ces derniers finirent par investir le camp de l'armée algérienne à Staouali. Ce fut l'avancée vers la ville d'Alger. Le successeur de l'aga Ibrahim le bey Moustapha Boumezag ne put arrêter la marche de ses ennemis.

Les premiers bombardements sur la ville d'Alger amenèrent la réaction des notables qui convinrent le dey de la nécessité de négocier avec les Français. Après des pourparlers menés du côté algérien par Ahmed Boudjerba et le fils de Hamdan Khodja, Hadj Hassan en l'occurrence, le dey signa le 05 juillet 1830 la convention qui contiennent les conditions exigées par de Bourmont pour arrêter la guerre. Cet armistice fixa l'entrée des troupes françaises à Alger le même jour à 12h et la prise en possession de la Casbah et de tous les forts. Le dey sera protégé et ses biens sauvegardés ; il pourrait se retirer avec sa suite dans le pays de son choix. Les mêmes garanties furent données à la milice. Un article concernait tout particulièrement la population et dit que « *L'exercice de la religion mahométane restera libre ; la liberté de toutes les classes d'habitants, leur religion, leurs propriétés, leur commerce, leur industrie, ne recevront aucune atteinte. Les femmes seront respectées. Le général en chef en prend l'engagement sur l'honneur* ».

En entrant à Alger, les forces françaises violèrent le traité du 05 juillet. Ils s'emparèrent du trésor d'Alger et occupèrent les meilleures habitations des notables. Le dey Hussein quitta sa capitale en direction de Naples. Les janissaires, surtout ceux qui étaient célibataires quittèrent à jamais l'Algérie. Malgré l'hostilité des Anglais, les Français, encouragés par la neutralité maghrébine et la réaction passive des autres puissances, décidèrent de conserver la ville d'Alger et entamèrent la conquête du reste du territoire.

3-La résistance des « maures »

Les notables d'Alger qui étaient témoins de la prise d'Alger jouèrent un rôle politique dans les premières années de la conquête française. Ils furent des représentants des Algériens au niveau de l'occupant. Leur arme fut la lutte politique et pacifique. Le plus célèbre d'entre eux fut Hamdan Khodja, un ancien fonctionnaire de la régence et qui connaît l'Europe et la langue de Voltaire pour y avoir séjourné en France. Dans un premier temps, ces notables que certains appelaient les « Maures » coopéraient avec les Français en participant au service de la municipalité d'Alger pensant être utiles aux Algériens. Néanmoins, les abus de l'autorité française et le non-respect de la convention du 05 juillet 1830 les fit réagir. Ils rédigèrent des pétitions qu'ils adressèrent aux responsables français de Métropole. Devant cette activité, les Français finirent par expulser les notables, l'un après l'autre. Hamdan Khodja continua son combat à Paris. Il écrivit au roi Louis Philippe pour demander son intervention et publia un livre « le Miroir » destiné à l'opinion publique française où il jugea sévèrement la gestion des premières années du pouvoir français à Alger. Un autre effort est fait auprès de la commission d'Afrique créée en 1833 pour enquêter sur le sort d'Alger par le biais d'un long rapport qu'il leur a adressé (Les Mémoires). Toutes ces tentatives ont échoué ; la France avait en fin de compte tranché en faveur de la consolidation de sa domination en Algérie. Le comité des Maures disparut peu à peu de la scène surtout avec le développement des mouvements de résistance armée.

Bibliographie sélective

- Amar Hamdani, *La vérité sur l'expédition d'Alger*, Alger, Balland, 1985.
- Pellissier de Reynaud, *Annales algériennes*, tome 1, Éd. 1854,
- Pierre Péan, *Main basse sur Alger*, Paris, Plon, 2004.